



## 40 X 40

**40 images dans des établissements de l'enfance des 40 villes de la Seine-Saint-Denis pour célébrer le livre jeunesse**

**Commande artistique du Département de la Seine-Saint-Denis à destination d'illustrateur·trice·s de littérature et de bande dessinée jeunesse**

Direction de la culture, du patrimoine, du sport et des loisirs

En partenariat avec le Centre de Promotion du Livre Jeunesse



---

### CONTEXTE

En 2024, le Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis organise sa 40<sup>ème</sup> édition. Il accompagne la créativité du secteur artistique de la littérature jeunesse qui donne une grande place à l'image. Il déploie une politique culturelle ambitieuse pour le développement de l'accès à la lecture et à la littérature pour toutes et tous.

Le Département de la Seine-Saint-Denis, partenaire du Salon a contribué à sa création, son développement et sa notoriété internationale.

Afin de marquer l'importance de cet anniversaire et d'en faire bénéficier pleinement les habitant.e.s de Seine-Saint-Denis, le Département initie une commande artistique à destination des illustrateurs et illustratrices jeunesse.

Cette commande s'inscrit dans le cadre de l'action du Département qui porte un engagement fort, renouvelé, pour faire vivre la littérature, la lecture et le livre jeunesse sur son territoire.

Elle a pour objectifs de :

- valoriser la littérature et l'illustration jeunesse ;
- soutenir la création littéraire et l'illustration jeunesse dans la diversité des esthétiques ;
- promouvoir l'importance de la lecture en tant que vecteur d'émancipation des enfants et des jeunes ;
- accompagner le soutien à la parentalité via la lecture ;
- accompagner les pratiques culturelles des habitants ;
- favoriser et prendre en compte la diversité des esthétiques et des pratiques artistiques et culturelles sur le territoire ;
- développer l'offre artistique et culturelle dès le plus jeune âge ;
- assurer un rayonnement et un maillage territorial de l'action en faveur du livre jeunesse.

Les quarante illustrations conçues dans le cadre de cette commande artistique seront reproduites et installées dans les quarante villes du département, dans les espaces d'accueil de lieux dédiés à l'accueil de l'enfance (crèches, PMI et structures de l'ASE). Il s'agit ainsi de permettre la rencontre entre la création artistique contemporaine et les habitant-e-s, notamment les plus jeunes d'entre elles et eux.

### **OBJET DE LA COMMANDE**

La commande s'adresse aux **illustrateur·trice·s de littérature et de bande dessinée jeunesse**, souhaitant proposer une illustration jeunesse répondant à la thématique et aux modalités explicitées ci-dessous.

Publics ciblés : enfants, adolescents et familles

Cadre de la commande artistique : au cœur de l'univers de l'enfance, de la jeunesse et de la famille, l'objectif pour chacune des 40 illustrations vise à valoriser l'acte de lire propice à créer un espace de déploiement de l'imaginaire, vecteur de découvertes et de rencontres.

**Mots clés** : Livre et lecture / Territoire de la Seine-Saint-Denis / Evasion / Intime-universel / Familles / Intergénérationnel / Transmission / Diversité culturelle / Plaisir / Partage / Rapport au livre et aux espaces de lecture / Découvertes / Imaginaires...

Il est attendu des illustrateur·trice·s :

- qu'ils et elles apportent une vision personnelle, originale et contemporaine sur le sujet ;
- qu'ils et elles soient attentifs et attentives à la diversité de représentation des personnages, des situations et des décors.

La commande s'appuie sur la capacité des artistes à proposer une large palette de situations réelles ou fictionnelles. Elle laisse une grande place à l'imagination, aux styles graphiques, à la relation entre images et textes, à l'exploration graphique.

Le département possède une Collection départementale d'art contemporain et souhaite que les œuvres retenues s'y intègrent pleinement.

Créée en 1986, la Collection départementale rassemble près de 2 500 œuvres d'art acquises en France et à l'étranger, auprès d'artistes renommé·e·s et de jeunes créateurs et créatrices. Elle est ouverte à la diversité des formes : peinture, sculpture, installation, photographie et vidéo. Cette commande impulsera une nouvelle dynamique d'acquisitions, dans un esprit d'adresse directe à la jeunesse de la Seine-Saint-Denis.

Les originaux des œuvres devront être transmis en format numérique haute définition et papier (œuvre originale ou version imprimée de l'œuvre numérique, sur un papier de qualité artistique). Ils seront intégrés à la Collection départementale d'art contemporain de la Seine-Saint-Denis.

Chacune de ces œuvres sera reproduite en grand format sur support rigide – type impression directe sur Dibond - et installée dans un établissement du Département. Chaque ville de Seine-Saint-Denis accueillera ainsi une œuvre.

Les standards prévisionnels de reproduction prévus sont proportionnels à du A3, paysage ou portrait, 2 x 2,8 m maximum. Pour certains lieux, sous réserve, les formats pourront être revus. Les fichiers numériques devront être fournis à 50 % du format final imprimé (2 x 2,8 m maximum) -pour une résolution de 300 dpi. Un débord de 1 cm sera demandé.

Ces œuvres pourront également faire l'objet de reproduction pour le Département et pour le Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis :

- d'éditions imprimées qui viseront à réunir l'ensemble des productions (soit sous forme d'exposition en format réduit, de cartes postales, de livrets...);
- d'une diffusion numérique sur les supports de communication du Département et du Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis

### **MEDIATION**

En amont de la réalisation de l'œuvre, il est demandé aux artistes d'être en contact avec les professionnel.le.s du lieu (présentation de leur univers artistique, de l'œuvre...) et en aval d'assurer un temps de médiation à la livraison de l'œuvre dans le lieu (atelier pour enfants, atelier parents-parents, atelier pour les professionnel.le.s de l'enfance, présentation de l'œuvre par l'artiste aux usager.e.s ...). Par ailleurs, les artistes sélectionné.e.s lors de cette commande seront sollicité.e.s pour participer à une rencontre conviviale au Salon du livre de jeunesse avec les professionnel.le.s des structures qui les accueilleront et des publics séquanodionysiens.

### **MODALITÉS**

Quarante illustrateur.trice.s de littérature et de bande dessinée jeunesse seront sélectionné.e.s par un jury associant des élu.e.s et agents du Département, des représentants du Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis et des personnalités du monde du livre, et des habitant.e.s.

La commande sera ensuite passée aux artistes, qui auront deux mois pour réaliser leur projet. Les créations feront l'objet d'une validation par le Département et les structures accueillant les œuvres.

### **CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ**

Être illustrateur.trice.s de littérature et de bande dessinée jeunesse ayant publié au moins 3 livres illustrés ou bandes dessinées à compte d'éditeur en France ou dans un pays francophone.

### **DOSSIER DE CANDIDATURE**

Le dossier de candidature comportera les documents suivants :

- un curriculum vitae et une bibliographie ;
- un dossier de presse succinct et/ou une documentation artistique présentant le travail déjà réalisé (book, 5 pages A4 maximum) ;
- des liens internet vers le travail déjà réalisé le cas échéant ;
- une note d'intention résumant le projet de création et le mode de réalisation graphique (5 000 signes maximum) ;
- une lettre de candidature signée par laquelle l'artiste s'engage à respecter les délais de la commande.

Les artistes doivent fournir les pièces suivantes :

- la fiche de renseignements jointe en annexe ;
- un RIB / IBAN ;
- une copie de la dispense de précompte, le cas échéant ;
- le numéro de SIRET ;
- une copie de l'avis Sirene, le cas échéant.

### CRITÈRES DE SELECTION

Le jury de sélection sera particulièrement attentif à l'originalité et à la qualité artistique des ouvrages des candidat·e·s déjà publié·e·s.

Les artistes devront produire une brève note d'intention présentant leur projet d'œuvre qui sera ensuite amené à évoluer au regard des échanges avec la structure de l'enfance qui leur sera associée, ainsi que d'autres documents listés ci-dessus.

Le dossier de candidature sera examiné par le jury et évalué à l'aune de sa cohérence avec la thématique et l'ambition départementale de la commande. L'adaptation du format au livrable et l'intérêt de l'artiste pour le territoire seront également examinés.

Une attention particulière sera portée à la prise en compte de la diversité des représentations et aux démarches inclusives, notamment, autour du handicap et des enjeux d'égalité entre les filles et les garçons dans la démarche de création.

Le jury veillera à la parité hommes/femmes dans le choix des artistes.

### NATURE ET MONTANT DE L'AIDE

Les artistes sélectionnés sont rémunéré·e·s à hauteur de 2.000 euros bruts par personne pour la commande de l'œuvre, sa réalisation et les droits patrimoniaux.

Une rémunération complémentaire de 500 euros bruts par personne sera prévue pour mener une médiation en direction des usagers de la structure qui accueillera l'œuvre de l'artiste.

La production de l'œuvre installée dans les lieux sera à la charge du Département.

### CALENDRIER

- Date limite de réception des candidatures : 21 juin 2024 à minuit

A adresser :

Par mail : [collection@seinesaintdenis.fr](mailto:collection@seinesaintdenis.fr) – Objet : Commande 40x40

ET

Par courrier à : Monsieur le Président du Département de la Seine-Saint-Denis Hôtel du Département – DCPSL – 93006 Bobigny cedex

- jury : semaine du 1er juillet 2024 ;
- du 8 au 19 juillet : formation de binôme artiste/structure de l'enfance et premiers échanges avec la structure ;
- 26 juillet : proposition d'un projet de création au regard des premiers échanges avec la structure ;

- confirmation des commandes : fin juillet ;

livraison des visuels : 13 septembre 2024 ; Le Département communiquera aux titulaires par voie électronique la date de transmission des créations au maximum dans un délai de 7 jours à partir de la date de notification.

Cette date peut être modifiée par voie électronique 7 jours avant la date de transmission des créations précédemment communiquée et 7 jours avant la nouvelle date de transmission des créations au Département.

- production et installation des œuvres : d'octobre à décembre 2024.

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Confidentiel – Fiche à retourner intégralement remplie

NOM	:
Prénom	:
Pseudonyme	:
Nom de jeune fille	:
Adresse*	:
Code postal - Ville - Pays	:
Téléphone / Portable	:
E-mail	:
Date et lieu de naissance	:
N° de sécurité sociale	:
Nationalité	:
Résidence fiscale	:

### Votre statut

<b>Quel est votre régime social (artiste-auteur) ?</b>	<b>OUI</b> <input type="checkbox"/>	<b>NON</b> <input type="checkbox"/>
<b>Numéro de SIRET</b>  Code APE :		
<b>Etes-vous inscrit-e à la sécurité sociale des artistes-auteurs ?</b>  <i>- si oui, merci de nous communiquer votre n° :</i>	<b>OUI</b> <input type="checkbox"/>	<b>NON</b> <input type="checkbox"/>
<b>De quelle régime d'impôts relevez-vous ?</b>  <i>Pour les artistes-auteurs, qui déclarent en BNC, quelle option fiscale avez-vous choisie : micro BNC ou déclaration contrôlée ?</i>		
<b>Avez-vous une dispense de précompte ?</b>	<b>OUI</b> <input type="checkbox"/>	<b>NON</b> <input type="checkbox"/>

Votre dernier ouvrage paru (titre, date de parution et nom de l'éditeur)

--

Merci de renvoyer ce formulaire dès réception par e-mail : [ldaovan@seinesaintdenis.fr](mailto:ldaovan@seinesaintdenis.fr)

**Merci de joindre à ce formulaire :**

- un RIB / IBAN\*
- une copie de la dispense de précompte si vous êtes dans ce cas\*
- une copie de votre avis Sirene si vous êtes dans ce cas\*
- l'avis SIRET

\*Ces différents champs/documents devant obligatoirement comporter la même adresse